

PUBLICATION : Cartographie des associations roubaisiennes

La Ville de Roubaix, à travers son site internet, publie un Annuaire des Associations. Si vous souhaitez référencer votre association sur ce site, merci de remplir ce document et nous le retourner en le déposant sur le site de la Ville de Roubaix (<http://www.ville-roubaix.fr/>) : Démarche en ligne – Déposer un document complémentaire.

Nom et sigle de l'Association :

Adresse du siège social :

Tél. :

Adresse mail :

Site internet :

Comment définissez-vous succinctement votre association ? Quel est son but, son activité ?

Lieu et période d'activité :

Public concerné par l'activité ?

Age minimum :

Age maximum :

Renseignements inscription (lieu, heures...) :

Contact :

Nom :

Téléphone :

Adresse mail :

Quartier de l'activité :

Commentaires particuliers :

DOCUMENTS A JOINDRE A CETTE DEMANDE :

- Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Récépissé de déclaration en Préfecture (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- Liste du bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)